

# Montreux et la colonisation hôtelière

Autor(en): **Barbey, Gilles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Werk - Archithese : Zeitschrift und Schriftenreihe für Architektur und Kunst = revue et collection d'architecture et d'art**

Band (Jahr): **64 (1977)**

Heft 6: **Religion & Ideologie : Riviera Lémanique**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-49442>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gilles Barbey

# Montreux et la colonisation hôtelière

La naissance d'une tradition hôtelière ne tient pas aux seuls avantages géographiques et climatiques de Montreux, mais à l'attrait exercé par une région qui se signale à l'attention des hôtes étrangers par des valeurs culturelles telles que le château de Chillon ou les Bosquets de Julie à Clarens.

La légende veut que le démarrage de la «station d'étrangers» remonte aux années 1830, lorsque la famille Mury-Monney offre de manière impromptue l'hospitalité dans ses murs à un groupe de visiteurs anglais venus en

barque de Savoie effectuer un pèlerinage dans la maison Pauly où Byron avait séjourné. Un accueil aussi chaleureux encourage les admirateurs du poète à recommander à certains de leurs amis l'adresse de la maison Mury-Monney à Clarens, qui se transforme bientôt avec l'afflux des hôtes en pension Verte-Rive<sup>1</sup>. D'intégralement improvisée qu'est à l'origine l'hospitalité offerte aux étrangers, elle se généralise bientôt en pratique régulière d'accueil.

Une autre explication de la vocation hospitalière de Montreux est donnée en ces termes par le banquier Julien Dubochet, l'un des pionniers de la station:

«Les voies actuelles de communication devaient nécessairement nous amener ce flot de voyageurs qui va montant d'année en année. Il fallait les recevoir et, partant, le faire en tirant profit des avantages que nous possédons.»<sup>2</sup>

Une telle attitude fait de l'accueil réservé aux étrangers un simple devoir de bien-séance, qui ne serait pour la population montreu-sienne que la légitime contrepartie du fait d'avoir reçu en partage un pays si beau que chacun voudrait y résider. La terre d'élection qu'est l'extrémité orientale du Léman donne ainsi à ses habitants l'obligation morale de bien accueillir sur leur sol les étrangers de passage. Cette contrainte laisse d'ailleurs augurer de belles perspectives économiques pour l'avenir d'une région moins favorisée que d'autres dans ses ressources. Il conviendra donc d'organiser l'accueil des étrangers de manière à le transformer en véritable industrie. La simple table d'hôte occasionnellement offerte en par-

tage aux visiteurs de passage fera place à un appareil hôtelier capable d'intensifier la fréquentation étrangère de la région. La promesse de l'exploitation prospère d'un patrimoine touristique est ainsi confirmée en même temps que l'accueil, de familial qu'il était, se fait commercial.

## L'offre et la demande hôtelières

Deux facteurs contribuent principalement à l'essor de Montreux, la construction de la ligne de chemin de fer Lausanne-Villeneuve entre 1857 et 1861 (87), et l'émigration d'une population étrangère, conséquence de la guerre franco-allemande de 1870-1871<sup>3</sup>. La capacité d'accueil augmente considérablement à partir de 1860<sup>4</sup>. L'exemple de Territet, satellite de Montreux, indiquera comment l'offre hôtelière s'est adaptée à la demande. Le père d'Ami Chessex y construit en 1840 la première auberge, «Le Chasseur des Alpes», d'une capacité de 10 chambres environ. Entre 1844 et 1846, le bâtiment s'agrandit. En 1854, A. Chessex acquiert le terrain du Désert

pour y bâtir l'Hôtel des Alpes, qui sera inauguré en 1863. Dès 1871, le nombre des étrangers s'accroît sensiblement. En 1875, une vaste salle à manger est ajoutée à l'hôtel. En 1887, Chessex construit une nouvelle aile à l'hôtel, qui devient «Hôtel des Alpes et Grand Hôtel de Territet», d'une capacité totale de 20 salons et 300 lits, hébergeant journallement 250 hôtes (88). La société anonyme qui administre l'établissement verse des dividendes exceptionnellement élevés de 12%. Le développement touristique suggéré par cet exemple indique l'augmentation du taux de fréquentation de Montreux. Sur 62 hôtels que compte la station en 1897, 32 d'entre eux ont été agrandis de manière à accroître leur capacité, certains jusqu'au quadruple. Dans le même temps, la démultiplication des classes hôtelières s'opère pour s'adapter à une clientèle élargie et de ressources inégales<sup>5</sup>. La politique des prix semble consciemment orientée de manière à soutenir la concurrence des stations étrangères<sup>6</sup>.

La fréquentation la plus intense de

Montreux se situe en septembre, après les «grandes chaleurs» de l'été, au moment de la cure de raisin. Progressivement la haute saison se trouve avancée au mois d'août, en raison probablement de la vogue croissante des bains de lac<sup>7</sup>.

Une tradition de concertation règne entre les hôteliers qui se posent toujours davantage en promoteurs de la station. Les familles Emery (Montreux-Palace) et Chessex (Hôtel des Alpes, Territet) sont d'ailleurs unies par un mariage. Certains établissements sont exploités collectivement dans le but d'une gestion plus souple.

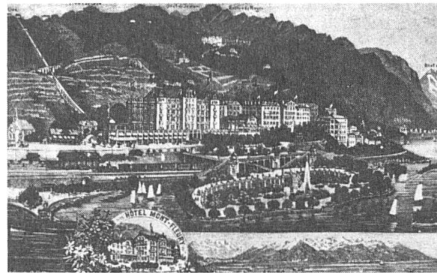
Le cas du Kursaal de Montreux démontre bien la préoccupation des protagonistes-hôteliers d'assurer des distractions à la clientèle étrangère<sup>8</sup>. Inauguré en 1881, le Kursaal aura coûté 350 000 francs, dont 150 000 fournis par le capital-actions, opération coûteuse mais largement rentable puisqu'elle contribue à agrémenter le séjour des touristes par ses «concerts quotidiens de 11 h à 23 h, ses spectacles et attractions, représentations théâtrales, salons de lecture avec journaux de tous pays, salons de correspondance, salles de billards, café-glacier, bar et restaurant»<sup>9</sup>.

La Société d'Utilité Publique et d'Embellissement de Montreux sera fondée le 18 juin 1869 dans le but de contribuer à la «belle tenue» de la ville. Des mesures particulièrement strictes, visant au respect de l'ordre dans les rangs de la population locale, assurent aux hôtes étrangers des conditions de séjour placées sous le signe de la civilité<sup>10</sup>. Ainsi, le règlement de police contient des prescriptions spéciales pour empêcher que les bruits d'animaux ne troublent de nuit le repos public (art. 23). Obligation est faite aux propriétaires d'immeubles de balayer la portion de chaussée devant leur bâtiment, chaque samedi soir (art. 41). Dans les hôtels, l'accueil est libre en tout temps pour les personnes en voyage (art. 80). La vocation hôtelière de Montreux impose donc à la population autochtone une morale rigoureuse qui est le prix payé pour la manne touristique étrangère.

### Les populations étrangères

Montreux doit une partie de sa réputation à sa situation sur la route de l'Italie, au carrefour des axes transeuropéens Londres-Venise et Berlin-Méditerranée. Fief à vocation internationale par excellence, Montreux combine la saveur paisible des Alpes avec une implantation manifestement au cœur de l'Europe occidentale. Ces vertus géographiques inci-

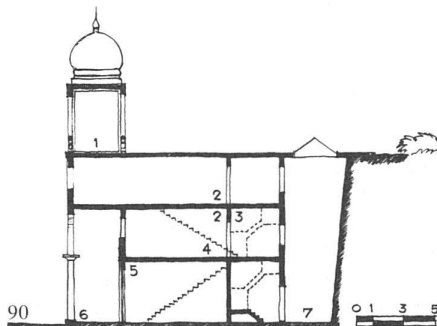
87



88



89



87 Grand Hôtel des Alpes, Territet; vue d'ensemble/Gesamtansicht (in E. Yung, *Montreux*, Zurich 1898, p. XVIII).

88 Hôtel des Alpes et Grand Hôtel, Territet; annonce publicitaire/Werbung (in G. Bettex, *Montreux et ses environs*, Montreux 1897, p. 105).

89 Jardin Anglais/Englischer Garten, Montreux; carte postale/Ansichtskarte, 1902.

90 Coupe transversale, arcades de l'Hôtel National/Schnitt durch die Arkaden des Hôtel National, Montreux 1889.

1 promenoir/Spazierweg; 2 logement du personnel/Dienstbotenwohnung; 3 escalier de service/Lieferantentreppe; 4 escalier monumental/Haupttreppe; 5 magasins/Läden; 6 passage/Passage; 7 cour de service/Service-Hof.

tent en quelque sorte à l'internationalisme. De surcroît, la tradition hôtelière récemment acquise tend à individualiser le traitement de faveur réservé aux hôtes de marque. Le séjour de visiteurs illustres se prépare comme un spectacle dans

les coulisses de l'hôtel<sup>11</sup>. Une sorte de ralliement mondain dans le sillage des «grands de ce monde» assure à une catégorie d'hôtels de luxe un succès dont les prémices ont été semées par le Gotha international. La fréquentation des palaces par un milieu social aisé consacre une sorte de solidarité de clan qui se manifeste à travers la détention de souvenirs en commun et le partage des relations. Montreux devient progressivement un endroit chic, une sorte de Nice suisse. Cet avènement marquera de sa trace la ville et ses environs sans pour autant en évacuer le ruralisme pittoresque.

Les nationalités les plus largement représentées sont à l'origine les Anglais suivis des Allemands et des Français. Dès 1900, le rapport se modifie et les Allemands dominent devant les Anglais et Français<sup>12</sup>. Un tel afflux de population étrangère implique que soient mises à sa disposition toutes les commodités requises par une clientèle exigeante. Un fort contingent de personnel étranger assure le service dans les hôtels, les magasins et les industries de luxe<sup>13</sup>. Le cosmopolitisme montreux explique la multiplication dans l'architecture des emprunts stylistiques à l'étranger.

Dans les principaux hôtels, le rapport numérique entre la population en villégiature et le personnel apparaît comme si fluctuant d'un établissement à l'autre, qu'il justifie les emplois saisonniers (environ 250 jours de travail par employé et par an) fréquemment confiés à des citoyens d'origines allemande et autrichienne<sup>14</sup>.

Toute une littérature étrangère décrit les sites montreuxiens à l'intention des touristes. On y oppose parfois l'emprise trop lourde des grands hôtels sur le site au caractère discret des petites pensions de l'arrière-pays, où les prix sont restés modiques<sup>15</sup>. Mais l'une et l'autre catégories hôtelières ont leurs adeptes étrangers, les habitués de la pension constituant une clientèle dont le passage est demeuré sans traces.

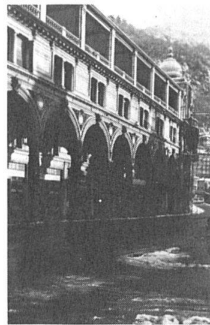
### Occupation du sol et aménagement du paysage

Montreux constitue l'exemple typique d'un aménagement territorial qui reflète directement l'identité sociale de ses visiteurs<sup>16</sup> (89). Par ses allusions fréquentes aux rivages de la Méditerranée, le traitement du paysage s'adresse en premier chef à un public qui a voyagé et sait apprécier le spectacle de choix qui lui est offert. La proximité de l'Italie et l'éternelle

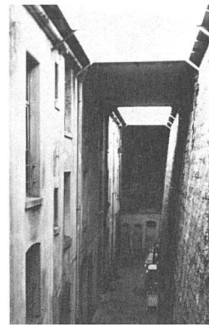
clémence du Midi y sont constamment sous-jacentes. Les enclos plantés de cyprès, les tonnelles cintrées et les terrasses en encorbellement sur le lac proposent des références aux images méridionales bien connues.

Sur le coteau, les vignobles voisinent avec les belvédères destinés à l'habitation. Le terrain plat se gagne moyennant l'édification de murailles de soutènement qui provoquent une rupture visuelle dans le paysage et attestent la prééminence des résidences qu'elles abritent. Proches des courbes de niveau, les routes en corniche deviennent lieux de promenade et de contemplation, tandis que les chemins en «dévaloir» tracés selon l'axe de la plus grande pente favorisent les déplacements utilitaires selon une géographie euclidienne. La domestication du relief montreusien entraîne la différenciation des zones de même altitude en fonction de leur valeur d'usage. Quasi maritime à portée des eaux du lac, le paysage devient progressivement continental sur le coteau, pour être finalement alpestre à partir de l'orée de la forêt. La luxuriance de l'arborisation sur la rive lacustre se raréfie au-dessus de la station pour ne plus faire place qu'aux seuls sapins. Au voisinage des hôtels et des résidences, les feuillages persistants des conifères évoquent l'éternité en regard des rameaux caducs qui eux incarnent l'éphémère saisonnier. Aux branchages horizontalement aigus des cèdres sont opposées les frondaisons amplement rebondies des tilleuls et marronniers. Une végétation aux essences aussi diverses tend à symboliser une sorte de microcosme lémanique qui témoigne à la fois du large spectre local des régimes climatiques et de la pluralité de l'univers. Cette anthologie jardinière contribue à la réinterprétation du site selon une palette familière des côtes baignées de soleil. L'anse de Montreux, proche de la baie de Naples, est ainsi frappée de «cosmicité». Le paysage déclenche invariablement chez le visiteur

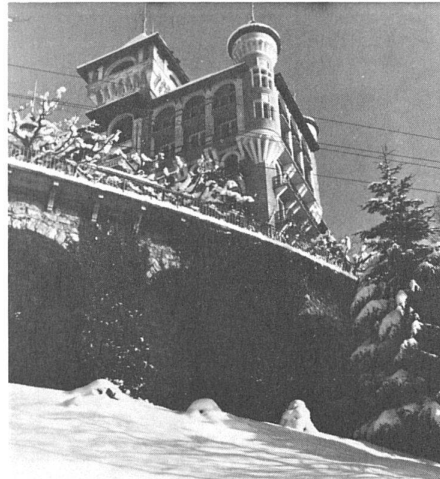
91



92



93



91 Pignon sur rue, arcades de l'Hôtel National/Arkaden des Hôtel National, Montreux 1889.

92 Vue arrière, arcades de l'Hôtel National, Montreux 1889/Arkaden des Hôtel National; von hinten.

93 Mur de soutènement/Stützmauern, Caux-Palace, Caux 1902.

étranger un sentiment de plénitude associé à l'impression de se trouver effectivement au centre d'un monde exceptionnellement favorisé par la nature.

L'étagement des constructions sur la pente est un impératif du site montreusien, revu et corrigé de main d'homme de manière à attribuer en priorité les belvédères aux hôtes en séjour. Les replats sont si malaisés à établir dans un relief fortement accidenté qu'il y a intérêt à les prolonger par l'architecture (90, 91, 92).

D'où la multiplication prodigieuse des terrasses, où s'illustre la hiérarchie entre maîtres et serveurs à travers une géographie sociale, selon laquelle la population laborieuse habite les vallonnements du terrain et les soubassements des bâtiments, pour rester en permanence à la disposition de la clientèle de villégiature. Dans les projets des architectes, c'est la coupe transversale qui donne principalement la mesure de l'occupation de l'espace (93).

La cohérence étroite entre le relief de Montreux et l'utilisation du sol en référence aux privilèges sociaux tient lieu en quelque sorte de plan de développement pour l'agglomération. Les grandes lignes de l'urbanisation sont ainsi données. Le développement de la station entre 1860 et 1910 est lié à la volonté d'accommoder le site à une population hôtelière progressivement devenue plus exigeante, ceci par le truchement d'une sophistication accrue du standing des hôtels. L'inscription de Montreux dans une géographie de la mondanité entraîne l'internationalisation du paysage local et sa reconstitution en forme de microcosme. Montreux s'apparente ainsi aux grandes stations méditerranéennes de villégiature, sans renier pour autant les accents helvétiques jugés si pittoresques.

Le sentiment d'identification à la région montreusienne conduit à une véritable appropriation affective du paysage. Ce phénomène, rapporté par tant d'étrangers en séjour, tiendrait à la coexistence exceptionnelle de ces deux régimes paysagés complémentaires, l'un éternel, inaliénable et célébré par Rousseau, l'autre plus rapproché, parfois urbain à l'extrême et aménagé de façon à correspondre aux pratiques touristiques des classes aisées<sup>17</sup>. Au-delà des sièges moelleux des salons capitonnés, la vie de palace se répercute sur la mise en forme d'un site qui se colonise progressivement en s'internationalisant selon un registre plus particulièrement méridionalisant.

#### Notes

<sup>1</sup> G. Bettex, *Montreux et ses environs*, Montreux, 1897, p. 102.

<sup>2</sup> J. Dubochet, *Notice sur Montreux*, Montreux, 1896, p. 13.

<sup>3</sup> *Rapport de la Commission chargée de l'étude de la fusion des Communes de Châtelard et des Planches*, Montreux, 1920, p. 11.

<sup>4</sup> G. Bettex, *Le Développement de Montreux*, 1914. En 1835, Montreux compte 2 hôtels et 60 lits, en 1850: 8 et 250, en 1860: 18 et 810, en 1870: 34 et 1395, en 1880: 48 et 2161, en 1890: 57 et 2625, en 1900: 70 et 4177, en 1912: 85 et 7525. La capacité

moyenne d'accueil par hôtel est de 30 lits en 1850, de 45 en 1880 et de 59 en 1900.

<sup>5</sup> Selon le Guide Baedeker, éd. 1857, le prix de la chambre, du déjeuner, du diner sans vin et du thé anglais à 19h varie entre 3 et 8 francs.

<sup>6</sup> «L'Evolution de Montreux», article anonyme in *Journal des Etrangers, Hôtel Revue*, Montreux, 1896.

En 1896, ce qui s'achetait pour 5 francs en 1857 se payait alors 7 ou 8 francs, ce qui démontre que les prix de 1896 ne sont pas, «toutes proportions gardées, supérieurs à ceux de 1857, ceci à l'adresse des grincheux qui pas-

sent leur temps à dire et à écrire, en Angleterre et ailleurs, que les prix à Montreux augmentent sans cesse». En 1914, les prix de pension minimums pour les hôtels de luxe sont de 11 francs (classe A), 9 francs (B), 7 francs (C), 6 francs (D) et 5,50 francs (E).

<sup>7</sup> G. Bettex, *Le Développement de Montreux*, Montreux, 1914. En septembre 1896, on compte 4990 hôtes étrangers dans les hôtels contre seulement 2449 en juillet et 3082 en août. En 1905, ces chiffres dans le même ordre sont: 9871, 5265, 7016. En 1913: 10 111, 7231, 15 076.

<sup>8</sup> *Feuille d'Avis de Montreux du 4 juin 1879*: «En vue de procurer aux étrangers de passage ou en séjour dans la contrée les moyens de distraction et de récréation qu'ils trouvent dans d'autres localités de la Suisse et de l'étranger, et par ce moyen favoriser et maintenir l'industrie des Hôtels et Pensions, et le développement matériel de la contrée, ils déclarent souscrire en qualité d'actionnaires de la Société du Casino...»

<sup>9</sup> Annonce publicitaire in *Montreux, Luftkurort am Genfersee*, Montreux, 1901.

<sup>10</sup> Règlement Général de Police. ▶